

Avant l'envoi du contrat de réservation, veuillez nous contacter par téléphone ou e-mail, afin de connaître l'état des disponibilités.

CONTRAT DE RESERVATION

Camping les 2 Vallées ***
Route de l'estrade basse
12230 NANT - FRANCE
Tél : +33 (0)5 65 62 26 89
contact@lesdeuxvallees.com
www.lesdeuxvallees.com

A nous retourner dûment rempli et signé (page 1 uniquement),
par courrier à l'adresse en haut à gauche.

R.C.S. RODEZ – 499 159 820

Nom :Prénom :Nationalité :
Adresse :
Code Postal :Ville :
Tél :Portable :E-mail :

- Je souhaite souscrire l'assurance Annulation et Interruption.
Remboursement de votre séjour en cas d'annulation ou interruption imprévue : accident, maladie, etc...
- Je ne souhaite pas souscrire l'assurance Annulation et Interruption.
Remboursement de votre séjour en cas d'annulation ou interruption imprévue : accident, maladie, etc...

EMPLACEMENTS CAMPING CARAVANING (de 1 à 6 personnes par emplacement) : N°

Nombre d'emplacement Nature 1 personne (1/6 pers - tente, caravane ou camping-car - superficie moyenne 100m²) :
Nombre d'emplacement Nature 2 personnes (2/6 pers - tente, caravane ou camping-car - superficie moyenne 100m²) :
Nombre d'emplacement Confort 1 personne (1/6 pers - tente, caravane ou camping-car - électricité 10A - superficie moyenne 120m²) :
Nombre d'emplacement Confort 2 personnes (2/6 pers - tente, caravane ou camping-car - électricité 10A - superficie moyenne 120m²) :
Nombre de personne(s) supplémentaire(s) + âge(s) :
Nombre d'animaux (carnet de vaccination à jour et tenue en laisse) :
Nombre de véhicule(s) (voiture ou moto ou quad) :
Nombre de location de réfrigérateur(s) (1 par emplacement et confirmation mail préalable) :

Date d'arrivée (Arrivée de 14 H 00 à 20 H 00) :Date de départ (Départ avant 11 H 00) :

Prix par nuit	Nombre de nuit(s)	Prix du séjour (hors taxe de séjour et éco-contribution)	Réduction offres et promotions*	Prix du séjour après réduction = Prix du séjour – Réduction offres et promotions	Assurance Annulation et Interruption : 4 % du Prix du séjour après réduction	Acompte Prix total du séjour 30 % + Assurance Annulation et Interruption	Solde (à l'arrivée)

*Offres et promotions uniquement sur réservation, non rétroactives et non cumulables entre elles (à voir www.lesdeuxvallees.com)

Ci-joints chèque bancaire, chèques vacances ANCV, adressés à l'ordre de : **Camping les 2 Vallées**.

Virement bancaire : code banque : 11206 code guichet : 00007 numéro de compte : 58535816341 clé RIB : 70
IBAN : FR76 1120 6000 0758 5358 1634 170 code BIC : AGRIFRPP812
domiciliation : CREDIT AGRICOLE CR NORD MIDI-PYRENEES MILLAU REPUBLIQUE

Je reconnais avoir pris connaissance et accepter les présentes conditions générales de vente stipulées en pages 2-3-4-5, ainsi que les tarifs en vigueur en page 6 (si une des pages est absente du dossier, veuillez nous contacter).

BON POUR ACCORD

DATE :SIGNATURE :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1) CONDITIONS DE RESERVATION.

En réservant un hébergement locatif et/ou un emplacement au sein du camping, le client reconnaît avoir pris connaissance et accepter les présentes conditions générales de vente.

Le camping propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel. Le camping se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner.

La réservation est faite à titre strictement personnel. Le client ne peut en aucun cas sous-louer ni céder sa réservation sans le consentement préalable du camping.

Chaque client en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

Les visiteurs doivent signaler leur présence et s'acquitter si nécessaire de la redevance à la réception. L'accès à la piscine leur est formellement interdit.

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

L'hébergement locatif, au forfait de base comprend des équipements, de 1 à 6 personnes selon le type de locatif, l'accès aux infrastructures d'accueil et sanitaires.

L'emplacement de camping, au forfait de base comprend la tente, la caravane ou le camping-car et 1 personne, l'accès aux infrastructures d'accueil et sanitaires.

Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux familles ou groupes se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité du type d'hébergement loué, ainsi qu'aux personnes qui ne correspondraient pas à celles mentionnées sur la réservation.

Réservation de groupe :

- Toute réservation de plus de 3 types d'hébergements par la même personne physique ou par des personnes physiques différentes mais se connaissant et se déplaçant ensemble pour les mêmes motivations aux mêmes dates de séjour sur le camping est considérée comme un groupe.
- Pour toute demande de réservation de groupe, vous devez impérativement contacter le camping par téléphone, par e-mail ou via notre rubrique « Nous Contacter ». Le camping se réserve le droit d'étudier la demande de réservation avant acceptation ou refus de celle-ci.

2) RESERVATION.

La réservation d'un hébergement locatif ou d'un emplacement ne devient effective :

- Qu'après la réception du contrat de réservation dûment rempli.
- Et accompagné d'un acompte correspondant à 30 % du prix du séjour, plus, si applicable, les frais de dossier, l'assurance annulation et interruption, dans un délai de 7 jours maximum.

Après acceptation de la réservation du séjour par le camping (selon les disponibilités), une confirmation de réservation sera retournée au client (e-mail ou courrier).

Le prix total du séjour étant calculé d'après les dates de réservation mentionnées sur le contrat. L'attention du client est attirée sur le fait que ne sont pas incluses dans le prix total du séjour la taxe de séjour et l'éco-contribution. **Pour un hébergement locatif**, le solde du séjour est payable 30 jours avant la date d'arrivée prévue par le contrat de réservation.

Passé ce délai, si nous n'avons pas reçu le paiement du solde, nous considérons la réservation annulée et les conditions d'annulation s'appliqueront. Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date d'arrivée prévue par le contrat de réservation, l'intégralité du prix total du séjour sera demandée au client et réglé par carte bancaire exclusivement. Aucun remboursement ne sera consenti pour un départ anticipé ou une arrivée retardée.

Pour un emplacement, le solde du séjour est payable à l'arrivée et aucune réduction ne sera consentie pour un départ anticipé ou une arrivée retardée.

De plus, la taxe de séjour et l'éco-contribution seront payables à l'arrivée.

3) TARIFS, OFFRES ET PROMOTIONS.

Les tarifs indiqués sont susceptibles d'évolution et s'entendent en euros, TVA incluse. Le camping se réserve le droit de modifier les tarifs à tout moment. Les séjours seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au jour de la réservation, et ce, sous réserve des disponibilités. Il est conseillé de vérifier le tarif applicable en contactant directement le camping. Les offres et promotions sont non rétroactives et non cumulables entre elles.

Avant l'envoi du contrat de réservation, veuillez nous contacter par téléphone ou e-mail, afin de connaître l'état des disponibilités.

4) FRAIS DE DOSSIER.

Pour les hébergements locatifs, des frais de dossier seront facturés pour tout séjour du 4 Juillet au 30 Août 2026 inclus et du 15 au 31 Octobre 2026 inclus.

5) ABSENCE DE DROIT DE RETRACTION.

Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, le camping informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

6) MODIFICATION DE SEJOUR.

Le client peut demander à modifier les dates et/ou modalités (type d'hébergement) du séjour au sein du camping, dans la mesure où le camping reçoit la demande par courriel au moins 21 jours avant la date d'arrivée initiale.

Le client doit toutefois réserver un nouveau séjour au sein du camping au cours de la même saison que celle au cours de laquelle le séjour initial était prévu, selon les disponibilités et tarifs en vigueur. Le séjour initial ne pourra être modifié plus d'une seule fois. Si le client ne peut honorer le séjour substitué au séjour initial, il sera considéré comme annulé ; les sommes versées ne lui seront pas remboursées. Si le prix du séjour substitué est supérieur à celui du séjour initial, le client devra s'acquitter de la différence au plus tard 30 jours avant la nouvelle date prévue d'arrivée. A défaut, le séjour substitué est considéré comme annulé et les conditions d'annulation s'appliqueront. Si le prix du séjour substitué est inférieur au prix du séjour initial, le camping conserve la différence de prix, en réparation du préjudice résultant de la modification de séjour.

7) ANNULATION DE SEJOUR.

Annulation du fait du client :

Toute annulation doit être notifiée par courrier recommandé avec avis de réception ; elle prendra effet à la date de sa première présentation par les services postaux, parvenue au moins 30 jours avant la date d'arrivée prévue par le contrat de réservation, le solde ne sera pas facturé au client, mais il sera retenu 15 euros de frais d'annulation, plus le montant de l'acompte versé, plus, si applicable, les frais de dossier, l'assurance annulation et interruption.

Après cette date, le client sera redevable du solde.

Par dérogation à ce qui précède, si l'annulation procède de ce que le client réside au sein d'une zone où une mesure de confinement interdisant aux personnes qui y résident de se déplacer pour éviter la propagation de la Covid-19 est en vigueur à la date du début du séjour, le montant de l'acompte versé, plus, si applicable, les frais de dossier, l'assurance annulation et interruption restent acquis au camping ; le solde fera l'objet d'un avoir à valoir sur un prochain séjour au sein du camping, qui devra être réservé au cours de la même saison que le séjour annulé ou au cours de la saison suivante, selon les disponibilités et tarifs en vigueur. Ce, même si votre courrier d'annulation nous est présenté moins de 30 jours avant la date d'arrivée prévue par le contrat de réservation.

Annulation du fait du camping :

En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, les sommes versées pour la réservation seront totalement remboursées. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

Par dérogation à ce qui précède, si l'annulation procède d'une fermeture administrative imposée notamment pour lutter contre la propagation de la Covid-19, les sommes versées resteront acquises au camping et feront l'objet d'un avoir à valoir sur un prochain séjour au sein du camping, qui devra être réservé au cours de la même saison que le séjour annulé ou au cours de la saison suivante, selon les disponibilités et tarifs en vigueur.

8) RETARD.

En l'absence de message écrit justifiant un retard, l'hébergement locatif ou l'emplacement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée prévue par le contrat de réservation (tout hébergement locatif ou emplacement doit être occupé avant 20 heures le jour de l'arrivée), les sommes versées restent acquises au camping et le client sera redevable du solde.

9) ACCUEIL DU CLIENT.

A l'arrivée du client, il sera demandé :

- Une pièce d'identité ou passeport ou carte de camping.
- Pour tout hébergement locatif, une caution de 90 euros pour la remise en l'état des lieux et une caution de 390 euros pour le matériel manquant ou détérioré.
- Pour toute location de réfrigérateur, une caution de 80 euros pour la remise en l'état du matériel.

Avant l'envoi du contrat de réservation, veuillez nous contacter par téléphone ou e-mail, afin de connaître l'état des disponibilités.

Ces cautions seront restituées au client après état des lieux, le jour du départ, déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour la remise en l'état des lieux et la valeur du matériel manquant ou détérioré. La retenue des cautions n'excluent pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celles-ci.

10) ARRIVEE ET DEPART.

Les hébergements locatifs :

Ils sont comptés à la semaine, du Samedi au Samedi ou du Dimanche au Dimanche, pour la période du 4 Juillet au 30 Août 2026 inclus. En dehors de cette période, ils sont comptés à la nuitée, les jours d'arrivée et de départ sont libres, avec un minimum de 1 ou 2 nuits selon le type d'hébergement locatif et la période.

A l'arrivée, les hébergements locatifs sont disponibles de 16 H 00 à 20 H 00 et le jour du départ, ils doivent être libérés avant 10 H 00.

Les emplacements :

Ils sont comptés à la nuitée et les jours d'arrivée et de départ sont libres.

A l'arrivée, les emplacements sont disponibles de 14 H 00 à 20 H 00 et le jour du départ, ils doivent être libérés avant 11 H 00.

Pour tout départ retardé, il pourra être facturé au client une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

Le client accepte l'emplacement en l'état (arbres, plantations, végétations, etc...).

11) REGLEMENT INTERIEUR.

Tous les clients sont tenus pendant toute la durée du séjour de respecter le règlement intérieur du camping, dont une copie est affichée à la réception, sous peine d'être expulsé du camping, sans aucun remboursement du montant du séjour. Le camping se tient à votre disposition pour vous faire parvenir un exemplaire par courriel sur demande.

12) ANIMAUX.

Les animaux sont admis sur le terrain de camping, sauf races dangereuses, sous réserve du carnet de vaccination à jour et moyennant une redevance payable lors de la réservation. Ils doivent être tenus en laisse et ne doivent en aucun cas être laissés seuls. Leurs propriétaires seront chargés d'éliminer les salissures qu'ils pourraient occasionner.

Ils sont interdits aux abords de la piscine, dans les infrastructures d'accueil et sanitaires.

Un seul animal est accepté par hébergement locatif, avec son couchage.

13) ASSURANCE ANNULATION ET INTERRUPTION.

Le camping vous propose une assurance Annulation et Interruption – Extension Covid facultative dans votre contrat de réservation. Notre partenaire Gritchen Tolède et Associés s'engage à rembourser tout ou partie du séjour aux seuls clients ayant souscrit l'assurance Campez Couvert. En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un événement empêchant votre départ, uniquement par courrier recommandé avec avis de réception. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales d'assurance (disponible sur le www.campez-couvert.com ou auprès du camping), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs. Cette assurance est facultative mais vivement conseillée.

14) ASSURANCE.

Il appartient au client de s'assurer, le camping déclinant toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie, épidémie, pandémie, catastrophe naturelle, etc... ainsi qu'en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du client.

15) IMAGE.

Le client autorise le camping, ainsi que toute personne désignée par le camping, à le photographier, l'enregistrer ou le filmer pendant son séjour et à exploiter les dites images, sons, vidéos et enregistrements sur tous supports (en particulier sur les sites ou pages Internet du camping - dont Facebook et Instagram - sur les supports de présentation et de promotion du camping et sur les guides de voyage ou touristiques). Cette autorisation vaut tant pour le client que pour les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation du camping.

Le client peut s'opposer à cette pratique, dès son arrivée sur le camping, par écrit à la réception du camping.

16) LITIGE ET MEDIATION.

Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels peut être signalée par e-mail ou courrier au gestionnaire du camping.

Avant l'envoi du contrat de réservation, veuillez nous contacter par téléphone ou e-mail, afin de connaître l'état des disponibilités.

Si la réponse ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de saisir le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), après un délai d'un mois suite à l'envoi de ces mails/courriers. Vous devez déposer un dossier en ligne sur le site internet suivant www.cmap.fr ou par courrier : Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris - 39 avenue Franklin D. Roosevelt - 75008 PARIS.

17) INFORMATIQUE ET LIBERTE.

Les informations que le client communique à l'occasion de la commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par le camping comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes du camping, pour le traitement de la commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients du camping en fonction des centres d'intérêts du client. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles le concernant.

Pour cela, il suffit d'en faire la demande par courrier au camping, en indiquant vos coordonnées à l'adresse suivante :

Camping les 2 Vallées
Route de l'estrade basse
12230 NANT – FRANCE

R.C.S. RODEZ – 499 159 820

MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES A L'ARRIVEE :

Espèces, carte bancaire (CB, Visa, Eurocard-Mastercard), chèque bancaire sur présentation d'une pièce d'identité, chèques vacances ANCV.

Montant < ou = 14 euros : paiement en espèces, carte bancaire, chèque bancaire, chèques vacances ANCV.

Montant > 14 euros : paiement en espèces, carte bancaire, chèques vacances ANCV.

Sous réserve explicite des modifications et des fautes d'impression des données, des tarifs et des arrangements.

Avant l'envoi du contrat de réservation, veuillez nous contacter par téléphone ou e-mail, afin de connaître l'état des disponibilités.

Tarifs Locations et Emplacements 2026 :

A consulter directement sur notre site web : www.lesdeuxvallees.com

Ainsi que les offres et promotions (selon les périodes)